

CESER

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

GrandEst

20 INDICATEURS POUR DÉCRYPTER LE GRAND-EST

Dans le cadre du débat des Orientations Budgétaires

Pour la quatrième fois, le CESER propose, en amont du débat d'Orientations Budgétaires 2021, une comparaison entre les 13 régions métropolitaines au travers de 20 indicateurs, nouveaux ou actualisés, allant au-delà des domaines de

compétences obligatoires de la Région. Ce travail a vocation à permettre de situer le Grand Est et à mettre en avant chaque année différentes réalités, pour alimenter le débat et questionner les politiques publiques.

Novembre 2020

20 indicateurs pour interroger les politiques publiques

Les Conférences Territoriales de l'Action Publique (CTAP), instances de concertation des représentants des collectivités territoriales en région ont été créées par le législateur afin de voir émerger un pacte de gouvernance locale (cf. Rapport Inspection Générale de l'Administration (BF2017-09-16119R), Mai 2017). Animée par le Président du Conseil régional, elles sont notamment chargées par la loi de « favoriser un exercice concerté des compétences des collectivités territoriales ». Les CTAP regroupent ainsi des élus, issus de l'ensemble des échelons administratifs de la région. Le Président du CESER y participe.

Ces assemblées visent la conduite des politiques publiques nécessitant une coordination ou une délégation de compétences entre les collectivités territoriales et leurs groupements. Elles peuvent statuer sur une demande de délégation à un échelon territorial d'une compétence de l'État. Il ne s'agit plus de « déléguer des compétences de l'État aux collectivités territoriales, dans une logique verticale, sur la base d'un modèle unique d'organisation des compétences ». C'est « désormais, à l'intelligence des territoires qu'il est proposé de faire confiance pour organiser entre eux les modalités de leur action individuelle ou collective ». L'analyse du CESER consiste à situer la région Grand Est parmi les 13 régions métropolitaines en prévision du débat relatif aux Orientations Budgétaires et en fonction des indicateurs retenus. Dès lors, elle ne peut plus se limiter au périmètre des seules compétences de la Région mais doit se situer dans le cadre global des politiques publiques. La CTAP du Grand Est n'est actuellement plus convoquée.

Compétitivité

Attractivité

Qualité de vie

Contexte social

Environnement

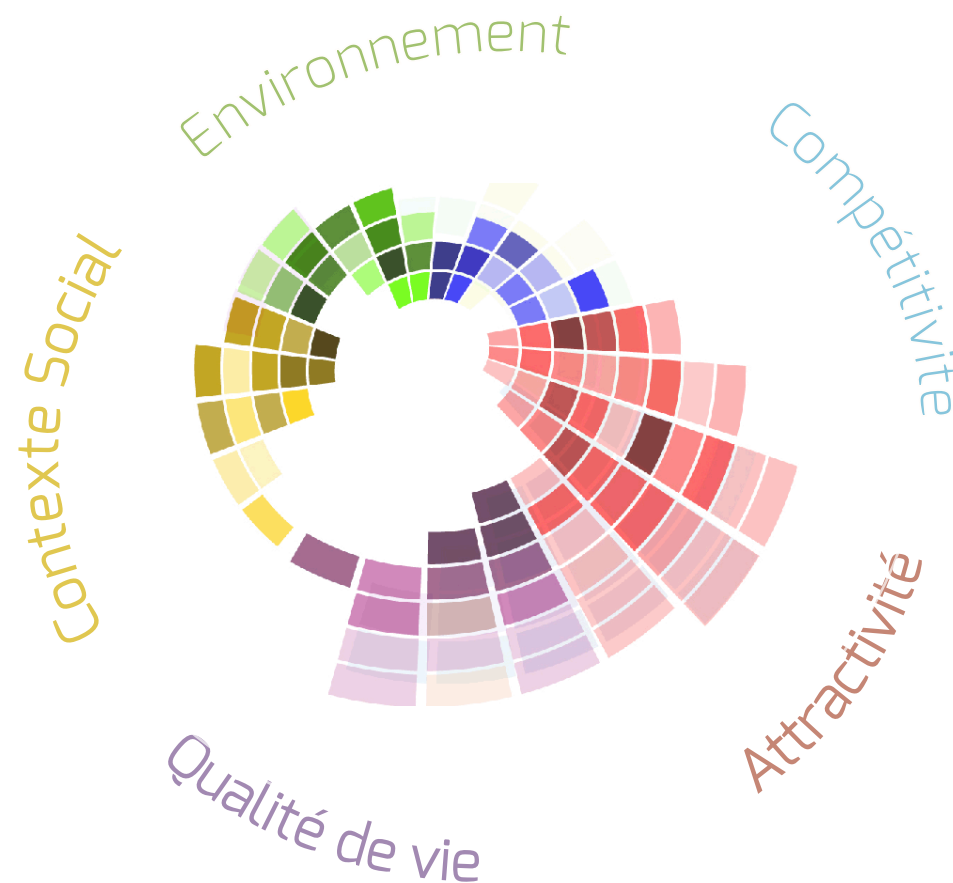
1 - Compétitivité : la nécessité d'une approche globale

Bien que les politiques publiques d'innovation soient largement soutenues dans le Grand Est en amont du processus d'innovation (aides au développement de projets innovants); en aval, cela pose la question des conditions industrielles et financières d'accueil et d'accompagnement du processus. Il n'en demeure pas moins qu'un lien plus étroit reste à développer entre le public et le privé, notamment pour les secteurs innovants en s'appuyant sur les compétences du secteur public, comme par exemple CEA, INRAE, LORIA, ... présents dans le Grand Est.

L'enseignement supérieur et la recherche constituent des atouts pour la compétitivité des entreprises. Cela nécessite fondamentalement de permettre à un nombre plus élevé de jeunes d'obtenir un diplôme du supérieur, de poursuivre la démocratisation de l'enseignement supérieur et enfin d'accroître les connaissances scientifiques et mettre en place les conditions permettant leur valorisation, qu'elle soit économique, culturelle ou scientifique. Le territoire de la région est marqué par un contexte social lié au tissu économique, au chômage ou au niveau de formation des habitants qui tire vers le haut la dépense. Comme les dotations de l'État diminuent, cela pose la question de la capacité restante disponible pour financer les efforts de reconversion, d'innovation, de transformation des appareils productifs. Quel niveau d'ambition l'État accorde-t-il à sa stratégie d'aménagement du territoire et sa cohésion ? S'il se contente d'une simple politique de guichet sans cohérence d'ensemble, le risque de voir s'accroître les fractures territoriales est fort.

3 - Contexte social : trouver un équilibre

Le taux de pauvreté régional, équivalent au niveau national, est à relativiser par l'importance de l'emploi frontalier. En effet, 190 000 personnes bénéficient de revenus globalement supérieurs aux standards français. Selon les organisations caritatives, la crise sanitaire a fortement accru la pauvreté. Un français sur trois a connu une perte de revenu. La crise de la Covid19 a fait reculer l'emploi précaire ; cependant, il ne s'agit pas de la résorption de la précarité mais plutôt de la perte d'emploi des salariés hors CDI. Cela nécessite que l'ensemble des collectivités, dont la Région, privilégie les questions de l'emploi, de la reconquête industrielle et de la relocalisation d'activités dans les orientations budgétaires. Le recul du chômage au 2^{ème} trimestre 2020 est à nuancer, compte tenu du déport des demandeurs d'emploi en catégorie A (sans activité) vers les catégories B et C (activité partielle). Il faut ajouter aussi les effets liés à la réforme de Pôle emploi et les mesures gouvernementales (chômage partiel par exemple). Ces éléments seront ajustés les prochains trimestres. Si la sur-occupation des logements concerne un peu moins le Grand Est qu'ailleurs, les centres urbains de la région connaissent les mêmes problématiques que les grandes agglomérations françaises : pression sur l'immobilier, prix au m², fortes concentrations... A l'exception de Strasbourg et certains territoires frontaliers, les prix de l'immobilier restent cependant à un niveau inférieur aux moyennes nationales, ce qui peut constituer un des éléments d'attractivité de la région. Quelle action possible pour préserver cette attractivité ?



2 - Attractivité : un potentiel à développer

On peut constater un déficit d'image de la nouvelle région Grand Est : comment garantir le meilleur usage des fonds publics pour davantage d'efficacité au service des usagers, source d'attractivité ? Se pose la question de l'évaluation des politiques publiques et celle de la nécessité d'une démarche prospective, dans un environnement en pleine mutation accentuée par la crise sanitaire, pour identifier de nouvelles opportunités.

Alors que le coût des étudiants étrangers pour le budget de l'État est évalué à 3 milliards d'euros/an environ (2014), l'apport des étudiants à notre économie se monte à 4,65 milliards d'euros. La dépense pour la collectivité de l'accueil et de la formation de ces derniers est donc immédiatement compensée. L'excédent est réinvesti dans l'économie. L'impact sur l'image et l'économie est doublement positif.

Par ailleurs, les difficultés de recrutement mériteraient la mise en place de formations professionnalisantes de tout niveau en lien avec les entreprises pour fixer davantage les compétences et les ressources humaines dans la région.

4 - Qualité de vie : une démarche raisonnée à construire

Les Maisons France Service sont des outils indispensables pour accompagner la numérisation des services publics, sachant que toute la population ne possède pas encore un équipement numérique minimum, une connexion de bonne qualité et la connaissance pour une utilisation optimale de ces outils. Sans une politique publique ambitieuse de médiation accompagnée de réels moyens, il est évident que les fractures numériques risquent encore de s'aggraver.

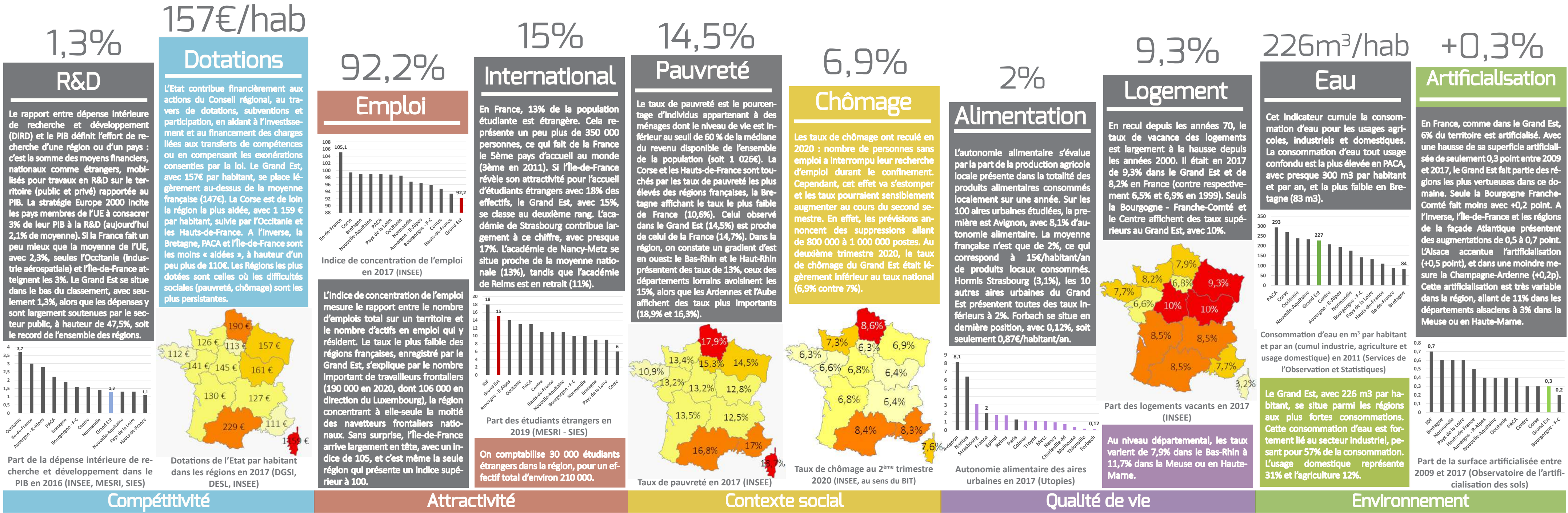
On observe un déport des populations tant en activité qu'à l'âge de la retraite sur des régions plus porteuses en terme d'emploi et de cadre de vie. Une mise en lumière des points forts (formations de bon niveau, tourisme, proximité avec Paris, géographie à vocation européenne...) permettrait d'initier une amorce dans la sédentarité des populations et le recrutement en région.

Par ailleurs, une stratégie d'autonomie alimentaire territoriale devient nécessaire, pour faire évoluer les modes de productions et mieux valoriser l'offre agro-alimentaire, repenser la distribution notamment en favorisant la vente en circuits-courts, et modifier l'offre proposée aux consommateurs pour mieux répondre à ses attentes, voire les anticiper. Il est indispensable de développer des initiatives territoriales innovantes en soutenant l'entrepreneuriat local à travers des incubateurs ou des plateformes de « crowdfunding » (financement participatif) dédiées à l'alimentation.

Enfin, grâce à l'image qu'elle véhicule, à l'activité économique et au cadre de vie qu'elle génère, la culture reste un élément important de l'attractivité en favorisant l'arrivée de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises et de touristes.

5 - Environnement : agir autrement

Développer une agriculture biologique qui a du sens pour les consommateurs, demande de l'inscrire dans une croissance durable. Cela passe par l'amélioration de la rémunération des producteurs et de l'effort de recherche et d'innovation. Cela pose la question de la construction des filières de production et de distribution locales, comme de plateformes de commercialisation, à un niveau de prix rémunérateur. Concernant l'eau, les politiques publiques doivent se mobiliser sur les déperditions liées à la vétusté des réseaux, ainsi que sur la collecte séparée et la gestion spécifique des eaux pluviales. En complément, des politiques d'incitations aux économies d'eau (sensibilisation du grand public) et de l'amélioration de sa qualité doivent être mises en place (maîtrise des pollutions diffuses liée aux rejets, pesticides, concentration de molécules médicamenteuses...). La croissance de l'artificialisation pose la question de l'adaptation et du contrôle des règles d'urbanisme pour favoriser le renouvellement urbain, la densification de l'habitat, mais également la renaturation des espaces artificialisés laissés à l'abandon, telle que la requalification des friches industrielles et commerciales, la revitalisation des centres villes, l'organisation des déplacements urbains et des parkings, la préservation des zones agricoles pour garantir l'organisation des circuits courts et la durabilité de l'utilisation des ressources biologiques. Enfin, la nécessité d'accompagner les politiques d'atténuation et de stabilisation de l'effet de serre, dans un contexte où les temps de déplacement par kilomètre ne diminuent plus, où le renchérissement de l'énergie est une donnée inévitable, pose inéluctablement la question de l'organisation spatiale des territoires. La mise en place des politiques des transports, qui permettront de limiter la pollution atmosphérique et ainsi contribuer à la santé de chacun s'impose.



Carte d'identité administrative et financière du Grand Est

5 518 000
habitants en 2019

57 433 km² 96 hab/km²

2 138 700
emplois en 2018

- 0,2% soit - 18 000 personnes
Solde migratoire annuel entre 2012 et 2017

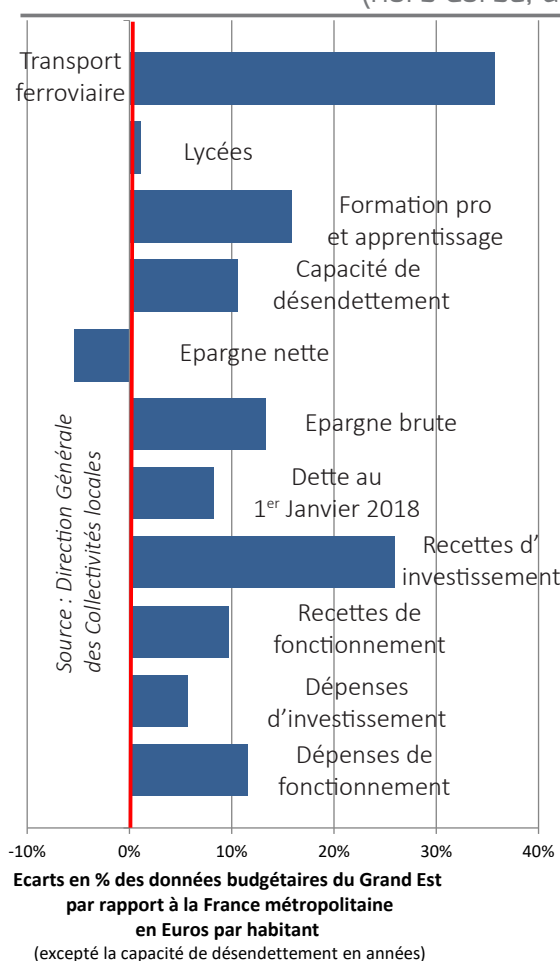
190 000
travailleurs frontaliers

21 030 €
revenu médian

Source : les grandes lignes du compte administratif 2019 - Région Grand Est

	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	Dépenses de fonctionnement 1 949,518 M€	Recettes de fonctionnement 2 484,906 M€
	Frais financiers 54,627 M€	
	Epargne brute 480,761 M€	
Investissement	Dépenses d'investissement 865,044 M€	Epargne brute 480,761 M€
	Amortissement dette 188,784 M€	Recettes d'invest. 307,113 M€
	Hausse du fonds de roulement 10,345 M€	Emprunt 276,300 M€

Comparaison du Grand Est par rapport aux 12 autres régions de France métropolitaine (hors Corse, données budgets primitifs 2019)



Principales compétences : Le Grand Est consacre ses dépenses budgétées sur ses compétences obligatoires, avec pour :

- Le transport ferroviaire, 95€ par habitant, soit 36% de plus que la métropole (4^{ème} plus forte dépense par habitant des 13 régions).
- Les lycées, 89€ par habitant et 5^{ème} rang régional (dans la moyenne nationale en terme de dépenses, de 88€).
- La formation professionnelle et apprentissage, 73€ par habitant (également dans la moyenne nationale, 63€).

Capacité de désendettement : Si l'intégralité de son épargne brute prévisionnelle y est affectée, il faut au Grand Est, avec ce budget, 6 ans pour rembourser sa dette, soit 7 mois de plus que la moyenne des régions. Cependant, la baisse est significative par rapport à l'exercice précédent, qui était de 7 ans et demi.

Epargne nette : Avec seulement 35€ budgétés par habitant, le Grand Est demeure au 11^{ème} rang en matière d'épargne nette (épargne brute après déduction du remboursement de la dette, le 2^{ème} plus élevé de France métropolitaine après Île-de-France).

Dette au 1^{er} Janvier 2019 : L'encours de dette par habitant se situe au dessus de la moyenne des régions métropolitaines, à 406€/hab (375€ pour la métropole hors Corse).

Recettes d'investissement : Le Grand Est figure à la 4^{ème} place (63€ par habitant), moyenne métropolitaine de 50€.

Recettes de fonctionnement : La région se situe au 5^{ème} rang, avec 416€ budgétés par habitant.

Dépenses d'investissement : Le Grand Est affiche des dépenses d'investissement de 167€ par habitant (+44% sur un an), montant équivalent à la métropole.

Dépenses de fonctionnement : Le Grand Est prévoit des dépenses de fonctionnement à hauteur de 348€ par habitant, soit le 6^{ème} rang régional.

Dotations de l'Etat par habitant dans le Grand Est : 157€ par habitant

Moyenne française (y compris Corse et DOM-TOM) : 147€ par habitant

NB : Il peut y avoir des écarts entre le budget primitif et le budget réalisé



Site de Châlons-en-Champagne

5, rue de Jéricho - CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne

Tél : 03 26 70 31 79

Site de Strasbourg

1 Place Adrien Zeller - 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 15 68 00

Site de Metz

Place Gabriel Hocquard - 57036 Metz Cedex 1

Tél : 03 87 33 60 26

Réalisation : Groupe de Travail
Spécialisé Conjoncture (20 membres)

Président : Michel RUDENT

Vice-Président :

Jean-Pierre LANGLET

Rapporteuse :

Michèle TREMOLIERES

Chargé de Mission :

Nicolas BRIZION

ceser@grandest.fr

www.ceser-grandest.fr

@cesergrandest